



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-LE-PELLOUX

Le dix-huit juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de VILLY LE PELLOUX se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales le 12/06/2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **15**

Nombre de Conseillers absents : 2

Nombre de Conseillers représentés : 2

Présents : BAILLON Joseph – BAUDEVIN Alexandre – BOETTNER Charlotte – CHAMPION Olivia – DIDOLLA Philippe – JAFFRELOT-HEUDE Constance – FURGET Isabelle – LEGER Elisabeth – MEUNIER Pierre – QUINTON-LAUDADIO Léa – ROCHER Baptiste - SAINT Pascal – VERNEY Jean-Paul –

Absents ayant donné procuration :

FOSSET Morgane à FURGET Isabelle

VILLARET Odile à LEGER Elisabeth

Madame Elisabeth LEGER est nommée secrétaire de séance.

2026-33	CONVENTION AVEC LES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE POUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU FOUR A PAIN
---------	---

Madame Le Maire rappelle que la Commune souhaite reconstruire le four à pain communal sur la place afin de créer du lien entre les habitants, des moments conviviaux et de partage. Ainsi, il est proposé de faire appel aux étudiants du centre de formation du Tour de France pour mener à bien ce chantier. Ce partenariat vise à offrir aux élèves un contexte d'étude « hors les murs » afin de valoriser leurs compétences et apprentissages.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le partenariat avec le centre de formation des Compagnons du Tour de France pour la reconstruction du four à pain communal,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de partenariat et tout document relatif à cette affaire.

LA SECRETAIRE DE SEANCE

Elisabeth Leger

LE MAIRE

Charlotte Boettner



Le Maire,

- certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Affiché/Publié le : 23/06/26

Transmis en préfecture le : " "

Certifié exécutoire le : " "



PROJET DE CONVENTION CHANTIER- ÉCOLE

Construction d'un four à pain patrimonial en éco-matériaux et réemploi

Convention de partenariat

La présente Convention de Partenariat est établie entre les parties :

D'une part :

La Commune de VILLY-LE-PELLOUX

Représenté par : Madame Charlotte BOETTNER, Maire de VILLY-le-PELLOUX

D'autre part :

Les Compagnons du Tour de France, Fédération Compagnonnique des pays de Savoie (FCR PDS), 29 rue des sports, Seynod, 74600 ANNECY,

Représentés par Messieurs Simon DORIER, Président et M. Jean-Luc MATHIEU, Directeur.

1. Contexte et Philosophie du Projet

La commune de Villy-le-Pelloux souhaite inscrire son action dans une démarche forte de préservation du patrimoine local et d'éco-responsabilité. Ce projet de chantier-école a pour double vocation la transmission de savoir-faire d'excellence et la revalorisation de matériaux anciens issus du territoire.

Vision de la Municipalité

« Valoriser les vestiges du passé pour bâtir un lieu d'échange et de convivialité intergénérationnel au cœur du village. »

La démarche de réemploi et d'économie circulaire.

Le projet repose sur un principe fondamental : l'utilisation d'éléments architecturaux récupérés sur un ancien four à pain voué à la déconstruction ou au démantèlement. Les objectifs clés sont :

- Ecoconstruction : Réduction de l'empreinte carbone globale du chantier en évitant la cuisson et le transport de nouveaux matériaux lourds.
- Préservation patrimoniale : Collecte et réintégration des pierres d'angle, des briques réfractaires de la voûte d'origine, et de la quincaillerie ancienne (porte de la gueule du four, registres).
- Pédagogie environnementale : Sensibilisation des habitants et des acteurs du projet à l'économie circulaire appliquée au bâtiment.



2. Les Acteurs et Partenaires de la Convention

La réussite de ce chantier-école repose sur l'alliance étroite entre la maîtrise d'ouvrage publique et l'expertise d'une institution d'apprentissage historique représenté par les compagnons du tour de France.

La Ville de Villy-le-Pelloux (Maître d'ouvrage)

- Mise à disposition du terrain communal d'implantation et des infrastructures d'accueil.
- Fourniture de la matière première (accès aux éléments du four à pain d'origine à démonter, liants et bois d'œuvre complémentaires).
- Prise en charge de la logistique technique et sécuritaire de premier niveau.
- Dédommagement de l'acheminement des apprenants de la fédération des compagnons du tour de France au lieu de chantier (soit monétaire soit la mairie organise la location ou le transport des apprentis)

La Fédération des Compagnons du Tour de France

- Encadrement technique et pédagogique professionnel constant par un formateur expert ou un formateur Compagnon.
- Mobilisation d'un public ciblé : jeunes apprentis en formation d'excellence et/ou itinérants accomplissant leur Tour de France.
- Garantie d'une mise en œuvre dans le respect strict des règles de l'art et des techniques.

3. Objectifs et Modalités du Chantier-École

Objectifs Pédagogiques pour les Apprentis :

- Mettre en pratique des techniques de maçonnerie.
- Apprendre à trier, nettoyer, retailer et assembler des matériaux de réemploi hétérogènes.
- Développer l'esprit d'équipe, de rigueur et d'adaptation aux réalités concrètes d'un chantier d'utilité publique.

Déroulement Opérationnel Synthétique : phase de Chantier Description des Opérations Techniques

- *Phase 1* : Diagnostic & Tri minutieux des éléments de l'ancien four. Nettoyage des briques réfractaires et sélection des pierres de taille exploitables. Transport sur le nouveau site (**fait par la mairie de VILLY le PELLOUX**).
- *Phase 2* : Démontage de la structure existante (**à faire par la mairie de VILLY le PELLOUX**).
- *Phase 3* : Infrastructures & Maçonnerie, fondations légères, élévation des murs de soubassement en pierre sèche, moellons. Reconstruction de la voûte du four en briques de réemploi selon le gabarit traditionnel (**fédération des compagnons du tour de France**).
- *Phase 4* : Finitions & Livraison, mise en place de l'isolation en sable/terre, pose de la dalle de cuisson (sole), (**fédération des compagnons du tour de France**).
- *Phase 5 (optionnelle suivant une nouvelle convention)* : montage de la structure de protection (charpente et couverture locale) (**fédération des compagnons du tour de France**).



4. Cadre Juridique et Engagements Réciproques

La convention fixe de manière claire et transparente les obligations de chaque entité pour assurer le bon déroulement, la sécurité et la couverture assurantielle du chantier.

La commune de VILLY le PELOUX s'engage à :

- Accomplir toutes les formalités relatives à l'implantation sur site.
- Réaliser les phases de travaux préalables permettant la mise en place du four à pain à son emplacement définitif.
- De mettre en place tous les éléments de balisage et de sécurité collective durant toute la durée du chantier sur site (accès, balisage, clôture de l'espace de stockage et affichage de la zone de chantier, échafaudage et protection collective pour le levage et la couverture)
- Mettre à disposition le matériel défini par les Compagnons du Tour de France nécessaire à la manutention et au levage sur chantier (grue, élévateur ou autres).
- Fournir et financer les matériaux spécifiques et quincailleries nécessaires à la réalisation des différentes parties de la réalisation du four à pain. Les quantitatifs sont établis chez les fournisseurs définis par les compagnons du Tour de France. En contrepartie du travail réalisé, une subvention d'équipement défini entre les deux parties sera attribuée au centre de formation des Compagnons du Tour de France, pour l'acquisition des machines nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.
- Prendre en charge toutes les responsabilités de dysfonctionnement qui apparaîtrait sur la structure.
- De réaliser un dossier documenté en image (photo, vidéo, etc.) à destination de Alexandra LAPORTE (chargée de communication de la fédération des compagnons du tour de France des pays de Savoie) après la mise place définitive, ce qui permettra une retransmission auprès de tous les intervenants du projet au sein des Compagnons du Tour de France, ainsi qu'une communication vers l'extérieur.

La Fédération Compagnonnique des Pays de Savoie s'engage à :

- Assurer des échanges constants avec Monsieur le Maire ou ses représentants ainsi que les services techniques municipaux, rendre compte et lui faire valider toute suggestion technique liée à la réalisation, ainsi que de lui rendre compte de l'avancement de la fabrication.
- Réaliser les quantitatifs et études des détails techniques permettant la mise en route du chantier courant 2026/2027.
- Réaliser le montage et l'assemblage des pièces constituant la structure.

5. Calendrier

Comme tous les chantiers école, nous établirons un calendrier adapté au rythme de la formation des apprentis et/ou itinérants lors de la prochaine cohorte en septembre 2026. Pour ce qui sera de la fin de chantier, nous pourrions imaginer une période sans en avoir la certitude du fait du nombre de jeunes et de leur niveau. Dans le cas où les itinérants interviennent, ils pourront dans le cadre des samedis de cour, intervenir, avec l'autorisation de la mairie, les samedis.

6. Déroulement et coordination

Afin de limiter les acteurs pour ce projet, il convient de nommer des coordinateurs. Pour la fédération des compagnons du tour de France, monsieur Médéric DERNIAUX formateur et compagnons en maçonnerie et monsieur Jean Luc MATHIEU, directeur de la fédération des compagnons.

7. Communication :

Les éléments mis en œuvre et fabriqués lors de la réalisation des phases de travaux seront transmis à mesure par monsieur Médéric DERNIAUX (photos, vidéo, etc.) à Monsieur le maire de VILLY le PELLOUX.

Durant le chantier et après la fin de chantier, les Compagnons du Tour de France vont communiquer sur l'aboutissement du four à pain, tant en interne auprès de tous les participants, qu'en externe par des communications ciblées sur tout support.

8. Conclusion et Perspectives pour Villy-le-Pelloux

Au-delà de l'édification d'un ouvrage technique de grande qualité, ce projet de chantier-école constitue un véritable vecteur d'animation pour la commune de Villy-le-Pelloux. Il permet de matérialiser l'engagement de la municipalité en faveur de l'artisanat d'art, de l'insertion et de la transmission intergénérationnelle. À terme, ce four à pain patrimonial sera le point de ralliement de moments festifs et conviviaux (fêtes de village, cuisson de pain traditionnelle), renforçant ainsi le lien social et l'attractivité du territoire.

Fait en double exemplaire à Annecy le 18/06/2026

Pour la commune de VILLY le PELLOUX
Madame Charlotte BOETTNER
Maire de VILLY le PELLOUX

Pour la FCR PDS
Monsieur Simon DORIER
Président

